

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-M-257-1

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 18 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur à la date de sa publication :

- Règlement numéro 2020-M-257-1 modifiant le règlement 2018-M-257 concernant les compteurs d'eau.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre respectif.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance - 18 décembre 2020 – Ville ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 janvier 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière